

**Compte rendu du conseil municipal
du Mardi 29 juin 2021**

Etaient présents : ALBOUY GUPWELL Pascale - ARNAUD Gérard - ASTRUC David - BENARD Fabrice - BERNA Camille - BERTÉ Véronique - BENEZECH Mathieu – DESCOUENS Marie- Sophie - GIRARD Maria-Pia - LE BEL Jérôme - MONNIN Marie-Andrée - MOREL Evelyne - ULRICH Marie-Agnès

Procurations : Gilles COMBES à Marie-Agnès ULRICH - Gilles CHATEAU à Gérard ARNAUD

Secrétaire de séance : BERTE Véronique

Début de séance : 18h35

Vote des procès verbaux du conseil municipal du Mercredi 3 mars et jeudi 8 avril 2021

Voté à l'unanimité.

Ordre du jour

1. Attribution de subventions aux associations pour 2021

Monsieur le Maire précise qu'en raison de la crise de la *Covid-19*, certaines associations n'ont pas perçu de subvention 2020. Il remercie Maria-Pia GIRARD et Marie-Agnès ULRICH d'avoir rencontré chacune d'entre elles pour discuter de leurs projets et de leurs finances.

Il présente le montant des subventions 2021 allouées aux associations de Neffiès qui ont fourni leurs comptes.

L'association « Les Ecureuils » a informé la mairie que la clôture de leurs comptes s'effectuerait en septembre. La mairie est dans l'attente des comptes du comité des fêtes « la Neffiesta ». Leurs subventions seront versées à réception des comptes de ces deux associations.

Total des subventions versées : 14 000 €

Vote : unanimité

2. Mise en place d'une tarification sociale pour la restauration scolaire

Le Maire informe que l'Etat veut soutenir les enfants des familles des milieux défavorisés à fréquenter la cantine.

Le Maire précise que la commune est éligible à ce dispositif et que 1/3 des familles vivant sur Neffiès ont un QF de - 600€.

Il donne la parole à Mme ULRICH qui précise les conditions et notamment qu'une convention triennale sera signée avec l'Etat, afin d'obtenir une subvention de 3 € pour tout repas facturé 1 €

A partir du mois de septembre trois tarifs seront appliqués aux familles, qui demanderont une aide et fourniront les éléments de revenus.

- Si le quotient familial est inférieur à 600€ le repas sera facturé 1€
- Si le quotient familial est supérieur à 600€ et inférieur à 1 200€ le repas sera facturé 4€
- Si le quotient familial est supérieur à 1 200€ le repas sera facturé 4,50€

Vote : unanimité

3. DM1 - modification d'une écriture en opération investissement - entrée route de Roujan

Marie-Agnès ULRICH nous fait part de la modification d'écriture pour faire correspondre le reste à réaliser inscrit au BP 2021 avec celui du compte administratif 2020. Il y a eu une erreur d'écriture qui ne porte pas à conséquence s'agissant d'une dépense. Cette écriture porte sur la dépense liée à l'entrée route de Roujan.

Il faut donc confirmer l'inscription en reste à réaliser de 304 610,25€ et réduire la dépense de cette opération route de Roujan de - 83 000€, et d'augmentation sur l'opération « réfection des rues/chemins » : + 83 000€. Cela ne modifie pas l'équilibre, ce n'est qu'une régularisation comptable.

**Compte rendu du conseil municipal
du Mardi 29 juin 2021**

Vote : unanimité

4. Paiement des heures supplémentaires du dimanche - élections départementales et régionales des 20 et 27 juin 2021

Monsieur le Maire porte à notre attention l'obligation d'avoir demandé la présence de deux agents municipaux, suite à des arrêts maladie lors des élections départementales et régionales des dimanches 20 & 27 juin. Il sollicite le paiement des heures supplémentaires du dimanche.

Vote : unanimité

5. Questions diverses

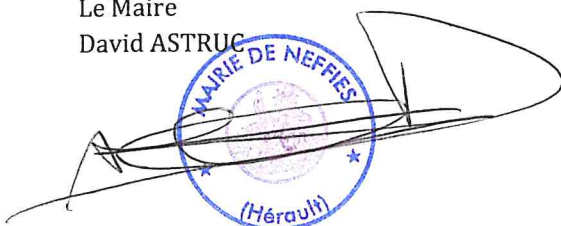
- 1 – Le Maire donne des informations sur les travaux et festivités.
- 2 – Eclairage public – enfouissement du chemin de la marelle à la RD15. Les travaux ont démarré.
- 3 – Les demandes de subventions pour le Pont du chemin de Vailhan et rues seront examinées par le département les réunions ayant été reportées au mois de septembre (retard dû aux élections du 28 juin 2021).
- 4 – Travaux de l'église début 2022 – État : 50 000€ attente de l'accord de la subvention région, montant du Conseil Départemental en septembre.
- 5 – Amélioration du parc à jeux, les dalles ont été reçues et entreposées cet été.
- 6 – Demande de retraite de Chantal Pancrazi, remerciements de Monsieur le Maire pour son travail, un apéritif de départ sera organisé.
- 7 – Rappel des dates des différents événements de l'été.
- 8 – Passage du Tour de France, sécurisation et décoration du village.
- 9 – Mise en ligne du site internet le 30 juin 2021. Fabrice BENARD en précise les grandes lignes.
- 10 – Eclairage public – Jérôme Le Bel précise le partenariat avec Hérault Energie – proposition d'extinction des lumières du village entre 1h et 5h du matin, estimation des économies 2500€/an.
- 11 – Nettoyage du ruisseau de la Marelle, passé à la charge des Avants Monts, réunion prévue en fin de semaine.
- 12 – Journée éco-citoyenne prévue en septembre/octobre.
- 13 – Vigilance eau à partir de Roujan certainement bientôt en alerte, incertitude sur le forage, possibilité de basculer sur le réseau de la Vallée de l'Orb.

Le conseil est clos à 19h18.

Fait à Neffies, le 04 juillet 2021.

Le Maire

David ASTRUC



MAIRIE DE NEFFIES
(Hérault)